

LIGNES FRANCE - TUNISIE

TARIFS DE BASE PASSAGERS

HORS SUPPLEMENTS INSTALLATIONS ASSIS ou COUCHEES - NOURRITURE EN SUS

Prix en EUROS hors frais portuaire et surtaxe combustible

Applicables à partir du: 23 février 2010

TARIFS DE BASE PAR PERSONNE ET PAR TRAVERSEE		TARIFS SANS INSTALLATION
TARIFS		
PLEIN TARIF Aller Simple	(Adulte (Enfant)	155,00 78,00
ALLER/RETOUR	(Adulte (Enfant)	282,00 141,00
TARIF REDUIT Aller/Retour (1)	(Adulte	236,00

- Suppléments installations au tarif de ligne en fonction de la couleur de la traversée.

*** Modalités Tarif Passagers:**

(1) Tarif réduit aller/retour obligatoire applicable aux :

Familles nombreuses (FN01) *

Travailleurs Tunisiens (TR01) : sur traversées Indigo, Bleu et Verte

Séniors 60 ans et + (SE01) : sur traversées Indigo, Bleu et Verte

* La réduction Famille nombreuse s'applique pour au minimum 1 des 2 parents et 1 enfant (de 2 ans à moins de 16 ans) voyageant ensemble à l'aller et au retour. Présentation obligatoire de la carte Famille nombreuse.

Les tarifs "Enfant" sont applicables à partir de 2 et jusqu'à moins de 16 ans. Gratuité pour les bébés de moins de 2 ans voyageant sans place affectée.

PERIODES: VOIR CALENDRIER DES COULEURS DES TRAVERSEES

MONTANT DES ACOMPTEs (par personne ou véhicule et par traversée)

Passager (adulte ou enfant)	20%
Voiture ou fourgon	20%
Moto ou Quad (M2)	20%

Les BE doivent être confirmés 45 jours avant le départ, toutefois pour la période du 06/08 au 13/09, les BE doivent être confirmés 90 jours avant le départ.

FRAIS DE MODIFICATION : 10 euros par unité payante

Ce document informatif n'est pas contractuel.

Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:
04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE

SUPPLEMENTS INSTALLATIONS ASSIS ou COUCHEES

Prix en EUROS

Par personne et par traversée (Pas de réduction sur les suppléments)

Applicables à partir du: 23 février 2010

Tous les types d'installation ne sont pas disponibles sur tous les navires ou toutes les traversées. Consultez les disponibilités

Code	Définition des Installations	Basse Saison	Moyenne Saison	Moyenne & Haute Saison	Très haute Saison
		Indigo et bleu	Vert	Jaune Orange et Rouge	Pourpre
Fauteuils ou Confort					
	Fauteuils	1,00	1,50	2,00	2,00
Catégorie "E"					
Compartiment en exclusivité - Avec ou sans hublot					
E44E / E44I	à 4 lits dans compartiment à 4	24,00	36,00	48,00	48,00
Lit dans compartiment collectif (vendu en homme ou en femme) - Avec ou sans hublot					
E4E/E4I/E2E/E2I	couchettes	6,00	9,00	12,00	12,00
Catégorie "D"					
Cabine en exclusivité - Lavabo - Sans hublot					
D2I	Cabine à 2 lits superposés intérieure avec lavabo	36,00	54,00	72,00	72,00
D4I	Cabine à 4 lits intérieure avec lavabo	54,00	81,00	108,00	108,00
Lit dans cabine collective (vendue en homme ou en femme) - Lavabo - Sans hublot					
D2I	à 2 lits superposés dans cabine à 2	18,00	27,00	36,00	36,00
D4I	à 4 lits dans cabine à 4	13,50	20,00	27,00	27,00
Catégorie "C"					
Cabine en exclusivité - Lavabo - Hublot					
C4E	Cabine à 4 lits extérieure avec lavabo	60,00	90,00	120,00	120,00
Lit dans cabine collective (vendue en homme ou en femme) - Lavabo - Hublot					
C2E	Cabine à 2 lits superposés extérieure avec lavabo	30,00	45,00	60,00	60,00
C4E	Cabine à 4 lits extérieure avec lavabo	15,00	22,50	30,00	30,00
Catégorie "B"					
Cabine en exclusivité - Sanitaires privés - Sans hublot					
B2I	Cabine à 2 lits intérieure avec sanitaires privés	52,00	78,00	104,00	114,50
B3I	Cabine à 3 lits intérieure avec sanitaires privés	72,00	108,00	144,00	158,50
B4I	Cabine à 4 lits intérieure avec sanitaires privés	72,00	108,00	144,00	158,50
Lit dans cabine collective (vendue en homme ou en femme) - Sanitaires privés - Sans hublot					
B2I	à 2 lits dans cabine à 2	26,00	39,00	52,00	57,00
B3I	à 3 lits dans cabine à 3	24,00	36,00	48,00	53,00
B4I	à 4 lits dans cabine à 4	18,00	27,00	36,00	39,50
Catégorie "A"					
Cabine en exclusivité - Sanitaires privés - Hublot					
A2E	Cabine à 2 lits extérieure avec sanitaires privés	64,00	96,00	128,00	141,00
A3E	Cabine à 3 lits extérieure avec sanitaires privés	90,00	135,00	180,00	198,00
A4E	Cabine à 4 lits extérieure avec sanitaires privés	90,00	135,00	180,00	198,00
Lit dans cabine collective (vendue en homme ou en femme) - Sanitaires privés - Hublot					
A2E	à 2 lits dans cabine à 2	32,00	48,00	64,00	70,50
A3E	à 3 lits dans cabine à 3	30,00	45,00	60,00	66,00
A4E	à 4 lits dans cabine à 4	22,50	33,50	45,00	49,50
Catégorie "L"					
Appartement (cabine + salon) en Exclusivité - Sanitaires privés - Hublot					
L2E	Cabine à 2 lits + salon	140,00	210,00	280,00	308,00
L4E	Cabine à 2 lits + 2 lits dans salon	192,00	288,00	384,00	422,50

Ce document informatif n'est pas contractuel.

Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:
04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE

TARIFS DE TRANSPORT DES VEHICULES DE TOURISME
CAMPING-CARS, CARAVANES, BATEAUX SUR REMORQUES
Prix en EUROS hors frais portuaire et surtaxe combustible
Applicables à partir du: 23 février 2010

C A T E G O R I E S	C O D I F I C A T I O N					V E H I C U L E S			
	A U T O S	B T E A U X	C A R A V A N E S	C A M P I N G C A R S	R E M O R Q U E S	A C C O M P A G N E S			
						A L L E R	A L L E R		
Jusqu'à 4,00 m.	A1	B1	C1	K1	R1	361,00	580,00		
+ de 4,00 m. à 6,00 m.	A2	B2	C2	K2	R2	417,00	670,00		
+ de 6,00 m de long et moins de 2,00 m de haut	A3			K3		598,00	958,00		
Jusqu'à 7m de long et de 2,30 à 4m de haut	-	B3	C3		R3	769,00	1 222,00		
de 7,00 m à 9,00 m de long et moins de 2,30 m de haut		B4	C4	K4	R4	880,00	1 408,00		
de 7,00 m à 9,00 m de long et de 2,30 m à 4,00 m de haut		B6	C6	K6	R6	1 170,00	1 878,00		
Véhicules à 2 roues - de 100 cm3 (*)	M1					73,00	118,00		
Moto et Quad + de 100 cm3	M2					140,00	226,00		
VEHICULES UTILITAIRES (**)	VU	-	-	-	-	762,00	1 222,00		

(*) Réserve en divers

(**) FOURGON utilisé à titre privé et non commercial, uniquement chargé d'objets personnels et domestiques non destinés à la revente.
 - On entend par domestique, les objets à usage courant de la vie quotidienne concernant la maison (essentiellement meubles, électroménager).
 - De dimensions maximales de 7,00 m de longueur (c'est la longueur maximale des véhicules de ce type en circulation) et 2,30 m de haut.
 - N'ayant subi aucune transformation par rapport au modèle livré par le constructeur (notamment des transformations ou des ajouts destinés à augmenter tant en longueur qu'en largeur ou en hauteur la capacité de chargement du véhicule). Réserve en "Spécial Garage" (SG).
 - Si ces conditions ne sont pas remplies : nous consulter.

ATTENTION: Certains véhicules utilisés à titre privé et non commercial, de dimensions maximales de 8,00 m de longueur et 4,00 m de hauteur, pourront bénéficier exceptionnellement du tarif "VEHICULES UTILITAIRES" et ce uniquement en période "HORS SAISON" si le chargement n'est constitué que d'objets personnels et domestiques (code "VF" Tarif JASMIN NON APPLICABLE).

Catégories B2, C2, K2, R2

- Ces tarifs s'entendent pour une longueur inférieure à 6,00 m et une hauteur inférieure à 2,30 m.

Catégories B3, C3, K3, R3 et VU : Réserve en "Spécial Garage" (SG)

- Ces tarifs s'entendent pour une longueur comprise entre 6,00 m et 7,00 m et/ou une hauteur comprise entre 2,30 m et 4,00 m

Catégories B4, C4, K4, R4 : Réserve en "Spécial Garage" (SG)

- Ces tarifs s'entendent pour une longueur comprise entre 7,00 m et 9,00 m et une hauteur inférieure à 2,30 m

Catégories B6, C6, K6, R6 : Réserve en "Spécial Garage" (SG)

- Ces tarifs s'entendent pour une longueur comprise entre 7,00 m et 9,00 m et une hauteur comprise entre 2,30 m et 4,00 m.

- Pour tous les autres cas nous consulter.

CAMPING-CARS ET VEHICULES AMENAGES EN CAMPING-CARS : Réserve en "Spécial Garage" (SG).

- De dimensions maximales de 7,00 m de longueur et de 4,00 m de haut.

- Au delà de ces dimensions : nous consulter.

- Présentation obligatoire d'une des pièces suivantes : attestation du fabricant certifiant qu'il s'agit d'un camping-car, ou certificat délivré par le Service des Mines s'il s'agit d'un véhicule transformé en camping-car, ou attestation de l'assureur identifiant la qualité de camping-car du véhicule assuré.

MINIBUS : (condition de minibus spécifié sur carte grise). Réserve en "Spécial Garage" (SG). Même taxation que les véhicules de tourisme à condition qu'ils soient vides ou chargés uniquement d'effets personnels et domestiques non destinés à la revente. on entend par domestiques, les objets à usage courant de la vie quotidienne concernant la maison (essentiellement meubles, électroménager).

TAXE de HAUTEUR

IMPORTANT : L'embarquement à bord des car-ferries des VOITURES DE TOURISME dont la hauteur excède 1,80 m par suite d'une surcharge de la galerie ou la présence d'un coffre à bagages sur le toit SERA SOUMIS A L'ACCORD FORMEL DES

COMMANDANTS DES NAVIRES.

Exceptionnellement, et dans la limite des places disponibles, une dérogation pourra être accordée si la hauteur précitée est dépassée.

Dans ce cas-là une surtaxe sera obligatoirement perçue.

- pour les véhicules dont la hauteur est supérieure à 1,80 m et jusqu'à 2,30 m du 25/06 au 8/08

- pour les véhicules dont la hauteur est supérieure à 2,30 m et jusqu'à 4,00 m toute l'année.

Elle est de : 100,00 Euros en agence de voyages
 115,00 Euros au port le jour de l'embarquement

L'assurance pour le transport maritime est incluse dans ces tarifs.

Ce document informatif n'est pas contractuel.

Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:

04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE

FRAIS PORTUAIRES ET SURTAXE COMBUSTIBLE

Prix en EUROS

Applicables à partir du: 23 février 2010

A percevoir en sus des Tarifs maritimes
par personne, par véhicule et par traversée

FRAIS PORTUAIRES	MARSEILLE	TOULON	NICE
<u>PASSAGER</u>	8,500	8,000	10,000
<u>AUTO</u>	6,500	6,500	6,500
<u>MOTO / QUAD</u>	5,500	4,500	4,500
<u>REMORQUE</u>	5,500	6,500	6,500
<u>CARAVANE</u>	5,500	6,500	6,500
<u>BATEAU</u>	5,500	6,500	6,500
<u>CAMPING CAR</u>	6,500	6,500	6,500
<u>AUTOCAR</u>	12,500	17,500	20,000
SURTAXE COMBUSTIBLE par passager, par véhicule et par trajet	10,000	10,000	10,000
TAXE ISPS par véhicule et par trajet	1,000	1,000	1,000

BAGAGES ET DIVERS

Prix en EUROS

Applicables à partir du: 23 février 2010

CODIFICATION	Accompagné	
	Aller Simple	Aller/Retour
CHIEN AU CHENIL (obligatoire) - C1	20	40
Bagage accompagné FRANCHISE	Adultes 3 bagages à main (sacs ou valises) pour un maximum de 75 kg	Enfants de 2 à 16 ans 2 bagages à main (sacs ou valises) pour un maximum de 50 kg

Ce document informatif n'est pas contractuel.
Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:
04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE**TARIF PROMOTIONNEL****TARIF ESCAPADE**

Prix en EUROS hors frais portuaire et surtaxe combustible

Applicables à partir du: 23 février 2010

PASSAGERS

(Repas non compris)

Tarif aller/retour en sans installation* (1)	Traversées Indigo	Traversées Bleu	Traversées Verte
Passager adulte	141,00	155,10	211,50
Enfant	70,50	77,56	105,76
Véhicule Tarif 1	335,00	368,50	502,50
Véhicule Tarif 2	476,58	525,46	708,76
Moto	113,00	124,30	169,50

(*) Description des cabines : voir page SUPPLEMENTS INSTALLATIONS COUCHEES

(1) Suppléments installations au tarif de ligne en fonction de la couleur de la traversée.

TARIF ESCAPADE (TE01)

CONDITIONS D'APPLICATION

- Applicable sur les traversées Indigo, Bleu et Verte
- Séjour en Tunisie (ou en Europe) maximum 21 jours à compter de la date d'arrivée soit retour obligatoire 22 jours à partir de la date de départ aller.
- Tarif forfaitaire Aller/Retour obligatoire valable de 2 à 5 passagers avec véhicule obligatoire.
- Tarif valable pour au minimum 1 passager accompagné d'un véhicule de tourisme en installation fauteuil ou sans installation
- Pas d'option, pas de BE, pas de retour OPEN.
- Emission jusqu'à 2 jours du départ
- Non applicable aux véhicules à l'exportation

- Non Remboursable, non modifiable.
- Aucun remboursement du RETOUR ne sera accordé si l'ALLER a été effectué.
- Retour modifiable uniquement le jour du départ au port de la Goulette durant la période de séjour en Tunisie sous réserve de disponibilités de places et paiement des frais de modification.
- Non modifiable au-delà de la période de séjour

- TARIF 1 = Véhicules de tourisme (réservation en VN) codes A1, A2, K1, K2, caravanes C1, C2 et remorques R1, R2.
- TARIF 2 = Camping cars, "campers" jusqu'à 7,00 m de long et/ou jusqu'à 4,00 m de hauteur (réservation en VS) code K3
 - = Caravanes jusqu'à 7,00 m de long et/ou jusqu'à 4,00 m de hauteur (réservation en VS) code C3
 - = Véhicules utilitaires de moins de 2,30 m de hauteur (réservation en VS) code VU
 - = Véhicules de tourisme A3
- MOTO = Motos M1 et M2
- Si le véhicule dépasse 1,80 m de hauteur, par suite d'une surcharge de la galerie ou la présence d'un coffre à bagages sur le toit, application de la taxe hauteur

Ce document informatif n'est pas contractuel.

Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:

04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE**TARIF PROMOTIONNEL****TARIF BIENVENUE****Prix en EUROS hors frais portuaire et surtaxe combustible****Applicables à partir du:23 février 2010****PASSAGERS**

(Repas non compris)

Tarif aller/retour en sans installation* (1)	1 Passager	1 Enfant supplémentaire
	155,00	90,00

(*) Description des cabines : voir page SUPPLEMENTS INSTALLATIONS COUCHEES

(1)Suppléments installations au tarif de ligne en fonction de la couleur de la traversée.

TARIF BIENVENUE (TB01)**CONDITIONS D'APPLICATION**

- Applicable sur les traversées Indigo et Bleu
- Séjour en Tunisie maximum 30 jours à compter de la date d'arrivée soit retour obligatoire 31 jours à partir de la date de départ aller.
- Tarif forfaitaire Aller/Retour obligatoire
- Non associable avec un billet Véhicule
- Tarif valable en place assise ou sans installation. Repas non compris
- Pas d'option, pas de BE; pas de retour OPEN.
- Non Remboursable, non modifiable.
- Aucun remboursement du RETOUR ne sera accordé si l'ALLER a été effectué.
- Retour modifiable uniquement le jour du départ au port de la Goulette durant la période de séjour en Tunisie sous réserve de disponibilités de places et paiement des frais de modification.
- Non modifiable au-delà de la période de séjour en Tunisie.

Ce document informatif n'est pas contractuel.

Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:

04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE

TARIFS PROMOTIONNELS "FAMILLE" (TF10)

**Prix en EUROS hors frais portuaire et surtaxe combustible
Applicables à partir du: 23 février 2010**

PASSAGERS

(Repas non compris)

Tarif Aller/Retour en sans installation *(1)	Traversées Indigo	Traversées Bleu	Traversées Verte	Traversées Jaune	Traversées Orange	Traversées Rouge et Pourpre
Passager adulte*	231,24	231,24	231,24	231,24	239,70	248,16
Enfant*	115,62	115,62	115,62	115,62	119,86	124,08
Véhicule A1 et R1	475,60	475,60	475,60	475,60	493,00	510,40
Véhicule A2 et R2	549,40	549,40	549,40	549,40	569,50	589,60

(*) Description des cabines : voir page SUPPLEMENTS INSTALLATIONS COUCHEES

- Suppléments couchés en supplément au tarif de ligne en fonction de la couleur de la traversée.

TARIF "FAMILLE" (TF10)

CONDITIONS D'APPLICATION

- Ce tarif n'est pas disponible pour les catégories Sans Installation, Fauteuils et Couchées non exclusives.
- Tarif valable toute l'année, la traversée retour doit être faite dans la limite de validité du forfait, soit 4 mois à partir de la date de départ aller.
- Le panachage des couleurs des traversées est autorisé.
- Tarif forfaitaire aller/retour obligatoire, Famille en cabine exclusive. Pour une famille avec un véhicule.
- La famille devra être composée:
 - . soit des 2 parents, accompagnés de 1 à 3 enfants de moins de 16 ans voyageant dans la même cabine que les parents.
 - et 3 ème enfant sans place affectée dans la même cabine.
 - . soit d'un des 2 parents, accompagnés de 2 à 4 enfants de moins de 16 ans voyageant dans la même cabine que les parents.
 - et 4 ème enfant sans place affectée dans la même cabine.
- La famille doit voyager ensemble à l'aller comme au retour.
- Réservation en installations couchées en exclusivité dans la limite des disponibilités. Cabines A4E, A3E, B4I, B3I, C4E, D4I , E4E/I exclusivement. Suivant tableau ci-dessous
- Retour obligatoire au plus tard 4 mois après la date de départ aller.
- Aucun remboursement du RETOUR ne sera accordé si l'ALLER a été effectué.
- Véhicule de tourisme de longueur maximale 6,00 m.
- Si le véhicule dépasse 1,80 m de hauteur, par suite d'une surcharge de la galerie ou la présence d'un coffre à bagages sur le toit, application de la taxe hauteur

	1 Adulte + 2 Enfants	1 Adulte + 3 Enfants	1 Adulte + 4 Enfants	2 Adultes + 1 Enfant	2 Adultes + 2 Enfants	2 Adultes + 3 Enfants
A44E		X	X		X	X
A43E	X			X		
A33E	X			X		
B44I		X	X		X	X
B43I	X			X		
B33I	X			X		
C44E		X	X		X	X
D44I		X	X		X	X
E44I		X	X		X	X

Document exigé à l'embarquement:

- Présentation obligatoire du livret de famille.
- . au-delà, le tarif du retour sera redressé sur la base du plein tarif aller simple.

Ce document informatif n'est pas contractuel.

Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:
04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE**TARIFS PROMOTIONNELS "JASMIN" (TJAS)**

Prix en EUROS hors frais portuaire et surtaxe combustible
Applicables à partir du: 23 février 2010

PASSAGERS

(Repas non compris)

Tarif ALLER SIMPLE en sans installation *(1)	Traversées Indigo	Traversées Bleu	Traversées Vert	Traversées Jaune
Passager adulte	85,25	100,75	155,00	155,00
Enfant	42,90	50,70	78,00	78,00
Véhicule Tarif 1	229,35	271,05	417,00	417,00
Véhicule Tarif 2	327,66	388,62	598,00	598,00
Moto	77,00	91,00	140,00	140,00

(*) Description des cabines : voir page SUPPLEMENTS INSTALLATIONS COUCHEES

(1) Suppléments installations au tarif de ligne en fonction de la couleur de la traversée, selon disponibilité et uniquement à bord du navire.

TARIF JASMIN (TJAS)

CONDITIONS D'APPLICATION

- . Applicable sur les traversées Indigo, Bleu, Vert et Jaune
- . Tarif aller simple de 2 à 7 passagers (avec ou sans véhicule),
- . Pour 1 passager applicable uniquement accompagné d'un véhicule
- . Vendable uniquement en sans-installation jusqu'à 2 jours du départ.
- . Emission jusqu'à 2 jours du départ.
- Non Remboursable, non modifiable.

- TARIF 1 = Véhicules de tourisme (réservation en VN) codes A1, A2, K1, K2, caravanes C1, C2 et remorques R1, R2.
 - TARIF 2 = Camping cars, "campers" jusqu'à 7,00 m de long et/ou jusqu'à 4,00 m de hauteur (réservation en VS) code K3
 - = Caravanes jusqu'à 7,00 m de long et/ou jusqu'à 4,00 m de hauteur (réservation en VS) code C3
 - = Véhicules utilitaires de moins de 2,30 m de hauteur (réservation en VS) code VU
 - = Véhicules de tourisme A3
 - MOTO = Motos M1 et M2
 - Si le véhicule dépasse 1,80 m de hauteur, par suite d'une surcharge de la galerie ou la présence d'un coffre à bagages sur le toit, application de la taxe hauteur
- AUTRES VEHICULES : bateaux, voir tarifs de ligne.

Ce document informatif n'est pas contractuel.
Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:
04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE**TARIFS PROMOTIONNELS "JASMIN" (TJ10)**

Prix en EUROS hors frais portuaire et surtaxe combustible
Applicables à partir du: 23 février 2010

PASSAGERS

(Repas non compris)

Tarif Aller/Retour en sans installation *(1)	Traversées Indigo	Traversées Bleu	Traversées Vert	Traversées Jaune
Passager adulte	183,30	197,40	211,50	225,60
Enfant	91,66	98,70	105,76	112,80
Véhicule Tarif 1	435,50	469,00	502,50	536,00
Véhicule Tarif 2	623,22	672,10	708,76	769,86
Moto	146,90	158,20	169,50	180,80

(*) Description des cabines : voir page SUPPLEMENTS INSTALLATIONS COUCHEES

(1) Suppléments installations au tarif de ligne en fonction de la couleur de la traversée.

TARIF JASMIN (TJAR)**CONDITIONS D'APPLICATION**

- . Applicable sur les traversées Indigo, Bleu, Vert et Jaune
 - . Tarif aller / retour de 2 à 7 passagers (avec ou sans véhicule),
 - . Pour 1 passager applicable uniquement accompagné d'un véhicule
 - . Aucun remboursement du retour ne sera accordé si l'aller a été effectué
 - . Validité du retour 4 mois après la date de départ aller; au-delà, le tarif sera redessé sur la base du plein tarif aller simple
 - . Retour obligatoire dans la période de validité du forfait
-
- TARIF 1 = Véhicules de tourisme (réservation en VN) codes A1, A2, K1, K2, caravanes C1, C2 et remorques R1, R2.
 - TARIF 2 = Camping cars, "campers" jusqu'à 7,00 m de long et/ou jusqu'à 4,00 m de hauteur (réservation en VS) code K3
 - = Caravanes jusqu'à 7,00 m de long et/ou jusqu'à 4,00 m de hauteur (réservation en VS) code C3
 - = Véhicules utilitaires de moins de 2,30 m de hauteur (réservation en VS) code VU
 - = Véhicules de tourisme A3
 - MOTO = Motos M1 et M2
 - Si le véhicule dépasse 1,80 m de hauteur, par suite d'une surcharge de la galerie ou la présence d'un coffre à bagages sur le toit, application de la taxe hauteur
- AUTRES VEHICULES : bateaux, voir tarifs de ligne.

Ce document informatif n'est pas contractuel.

Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:
04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE**TARIF PROMOTIONNEL
JEUNE (JE10)
Prix en EUROS hors frais portuaire et surtaxe combustible
Applicables à partir du: 23 février 2010****PASSAGERS**

(Repas non compris)

Tarif Aller/Retour en sans installation *(1)	Traversées Indigo	Traversées Bleu	Traversées Vert	Traversées Jaune	Traversées Orange	Traversées Rouge et Pourpre
1 Passager Jeune entre 16 et moins 26 ans	239,70	239,70	239,70	239,70	253,80	262,26
Véhicule A1	493,00	493,00	493,00	493,00	522,00	539,40
Véhicule A2	569,50	569,50	569,50	569,50	603,00	623,10

(*) Description des cabines : voir page SUPPLEMENTS INSTALLATIONS COUCHEES

(1) Suppléments installations au tarif de ligne en fonction de la couleur de la traversée.

TARIF JEUNE CONDUCTEUR (JE10)**CONDITIONS D'APPLICATION**

- Tarif valable toute l'année, la traversée Retour doit être faite dans la limite de validité du forfait, soit 4 mois à partir de la date de départ aller.*
 - Tarif forfaitaire Aller/retour obligatoire pour un passager entre 16 et moins de 26 ans , avec ou sans véhicule de tourisme (catégories A1, A2) titulaire du permis de conduire et de la carte grise du véhicule.
 - Tarif valable en place assise ou sans installation.
 - Aucun remboursement du RETOUR ne sera accordé si l'ALLER a été effectué.
 - Véhicule de tourisme A1: jusqu'à 4,00 m
 - Véhicule de tourisme A2: de 4,00 à 6,00 m
 - Si le véhicule dépasse 1,80 m de hauteur, par suite d'une surcharge de la galerie ou la présence d'un coffre à bagages sur le toit, application de la taxe hauteur
- Document exigé à l'embarquement:
Présentation obligatoire d'une pièce d'identité, du permis de conduire et de la carte grise du véhicule.

. * au-delà, le tarif du retour sera redressé sur la base du plein tarif aller simple.

Ce document informatif n'est pas contractuel.

Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:
04/02/2010

LIGNES FRANCE - TUNISIE

TARIFS PROMOTIONNELS "OASIS" (OA10)

Prix en EUROS hors frais portuaire et surtaxe combustible
Applicables à partir du: 23 février 2010

PASSAGERS

(Repas non compris)

Tarif Aller/Retour en sans installation *(1)	Traversées Indigo	Traversées Bleu
Passager adulte	141,00	141,00
Enfant	70,50	70,50
Véhicule Tarif 1	335,00	335,00
Véhicule Tarif 2	476,58	476,58
Moto	113,00	113,00

(*) Description des cabines : voir page SUPPLEMENTS INSTALLATIONS COUCHEES

(1) Suppléments installations au tarif de ligne en fonction de la couleur de la traversée.

TARIFS OASIS (OA10)

CONDITIONS D'APPLICATION

- . Applicable A/R obligatoire, sur les traversées Indigo, Bleu
 - Applicable exclusivement aux passagers titulaires d'un billet Aller/Retour au tarif haute saison et ayant voyagé (à l'aller comme au retour) entre le 25 juin 2010 et le 13 septembre 2010, sur les réseaux France et Italie de la CTN ou de la SNCM.
 - Emission d'un seul billet sur présentation des originaux des coupons clients et des cartes d'embarquement.
 - Le nombre d'unités payantes, passagers et/ou véhicules, ne peut être supérieur à celui du billet voyagé en été.
 - Aucun changement de nom n'est autorisé, l'identité de chaque passager doit être la même que celle du passager ayant voyagé en été.
 - Tarif pour un passager applicable uniquement pour 1 passager accompagné d'un véhicule.
 - Emission jusqu'à 3 jours du départ.
 - Modifiable (avec frais de modification) dans la limite de la période de validité du tarif.
 - Aucun remboursement du RETOUR ne sera accordé si l'ALLER a été effectué.
 - Toute demande de changement de date hors période de validité du tarif entraîne l'achat d'un nouveau titre de transport au plein tarif.

 - TARIF 1 = Véhicules de tourisme (réservation en VN) codes A1, A2, K1, K2, caravanes C1, C2 et remorques R1, R2.
 - TARIF 2 = Camping cars, "campers" jusqu'à 7,00 m de long et/ou jusqu'à 4,00 m de hauteur (réservation en VS) code K3
 - = Caravanes jusqu'à 7,00 m de long et/ou jusqu'à 4,00 m de hauteur (réservation en VS) code C3
 - = Véhicules utilitaires de moins de 2,30 m de hauteur (réservation en VS) code VU
 - TARIF 3 = Valable uniquement pour moto ou quad de plus de 100 cm³; pour les motos de moins de 100 cm³, voir tarifs de ligne.
- AUTRES VEHICULES : bateaux, voir tarifs de ligne.

. au-delà, le tarif du retour sera redressé sur la base du plein tarif aller simple.

Document exigé à l'embarquement:

- Présentation obligatoire du livret de famille.

Ce document informatif n'est pas contractuel.

Les informations, tarifs et réglementation peuvent être modifiés à tout moment.

Dernière mise à jour le:
04/02/2010